



À RETOURNER EXCLUSIVEMENT EN PIÈCE JOINTE DE COURRIER ÉLECTRONIQUE
ADRESSÉ À : contact@institut-recapps.com

« La demande d'adhésion est formulée par écrit, soit sur papier libre, soit par courrier électronique. L'admission des nouveaux membres est prononcée par le Conseil d'Administration à la majorité des deux tiers. » (Extrait des statuts de l'Institut ReCAPPS)

(Pour les personnes morales, un premier contact par mail est indispensable)

Nom : Prénom :

Statut :

Structure / établissement de rattachement :

Pour les chercheur·se·s, Unité de recherche de rattachement (en toutes lettres) :

Adresse professionnelle :

Tel : Mail :

Adresse personnelle :

Tel : Mail :

Domaine(s) d'activité(s) et/ou de recherche et parcours dans le(s) domaine(s). Un court CV (1 à 2 pages max.) est à joindre en complément :

Motivation de la demande d'adhésion (5 lignes maximum) :

Souhaite adhérer à l'Institut ReCAPPS au titre du :

- ” Collège personnes physiques titulaires de l'Université
- ” Collège personnes physiques non-titulaires de l'Université
- ” Collège des expert.e.s

Date de la demande :

Ne pas joindre de paiement avec votre candidature. Votre cotisation et votre signature seront appelées après acceptation de votre demande d'adhésion par le CA de l'Institut ReCAPPS.

RECHERCHE COLLABORATIVE SUR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ

WWW.INSTITUT-RECAPPS.COM